

2. 6. Mentionner ses sources

Pourquoi dois-je mentionner des sources ? Comment doit se présenter une mention de source ? Quelles sont les conséquences si je ne cite pas mes sources ?

Il faut mentionner ses sources pour qu'elles soient vérifiables et pour indiquer d'où viennent les idées. Comme ça un plagiat peut être évité !

Lorsque l'on rédige un travail ou un rapport, on se base naturellement sur les documents identifiés grâce à la recherche d'information (voir chapitre [2. Recherche spécialisée](#)). Le fait de recenser les recherches qui ont été effectuées autour du sujet choisi ajoute de la valeur à son travail et le rend plus crédible.

L'étudiant reprend les idées d'autres auteurs, les juxtapose, les combine et les interprète. La citation des sources sert par conséquent à deux choses. En premier lieu, elle permet la distinction entre les idées originales de l'auteur du texte et celles d'autres auteurs. En deuxième lieu, elle sert au repérage des passages de textes d'où les informations et les réflexions ont été prise. Cela permet, d'une part, aux personnes intéressées d'en savoir plus sur le sujet. D'autre part, cela permet de vérifier les informations citées et augmente la fiabilité du travail.

Enfin, en indiquant correctement les sources et les publications utilisées, on respecte le droit d'auteur et on évite de commettre le plagiat, qui peut mener à des sanctions.